

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

l'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC, JEUDI 30 JUIN, 1859.

No. 11.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue D'Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinqchelins par année, payables INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

La fête nationale des Canadiens-Français a été chaumée vendredi dernier. La procession des membres de la Société Saint-Jean Baptiste moins compacte qu'aux années précédentes était, néanmoins, renhaussée par deux symboles bien dignes d'occuper la première place. Sur un char apparaissait, Jacques Cartier ayant à ses pieds un Huron. Sur une autre voiture était placé un bâtiment construit par monsieur Léandre Villeneuve. Sauf la grandeur, ce navire qui, de l'avant à l'arrière mesure six pieds, ne diffère en rien des gros vaisseaux marchands. Sous tous les rapports de l'architecture navale, c'est un chef-d'œuvre.

Nous le répétons: Jacques Cartier et ce navire sont deux symboles qui éveillent des souvenirs, des douleurs et des espérances qui ne s'en iront qu'avec la race qui en est l'objet. Jacques Cartier n'est plus, mais le pays qu'il découvrit s'appelle encore le Canada.

Le magnifique navire de monsieur Villeneuve nous rappelle, qu'autrefois la construction des vaisseaux faisait vivre, dans l'aisance, des milliers de charpentiers qui maintenant à cause de la stagnation des affaires commerciales, et, surtout à cause de la corruption et de l'incapacité de nos hommes d'état, ne sont plus, même assurés de vivre du jour au lendemain!

Si le peuple n'avait pas été habitué dans l'ignorance de ses droits; si, peu à peu, la corruption ministérielle ne s'était point infiltré dans ses veines; la misère ne serait point aujourd'hui à son comble. Aussi faudra-t-il au peuple pour faire cesser cet état de choses dégradant et mortel, une

somme de souffrances plus terribles que celles, déjà, endurées. Aujourd'hui, le peuple est seul: les hommes honnêtes et sincères sont las de combattre: ils attendent et espèrent. L'orage qui s'annonce et qui ne tardera pas à éclater, leur rendra justice, et frappera les coupables.

A la séance du conseil de ville tenue le 21 dernier, le maire suppléant Audette a offert sa résignation qui a été unanimement acceptée. Le conseiller Pope a été élu, à l'unanimité, maire suppléant. Depuis le départ du maire Langevin voilà le troisième maire suppléant qu'on élit, et pour peu que monsieur le délégué tarde à revenir, nous ne savons, vraiment, par qui l'on pourra, remplacer le conseiller Pope. Le fait est que monsieur Audette effrayé de l'état épouvantable de nos finances qu'il n'a pas peu contribué à dilapider — à preuve, la halle Champlain — a résolu de résigner avant que la banqueroute n'arrive. Ce fait suffirait pour faire désespérer du système électif, si à part de cette foule qui use si mal de ses droits politiques, il n'y avait un parti, pauvre mais fort et honnête, qui finira par balayer les pillards.

A Montréal le maire Rodier continue à exiter la populace. Il faut lui pardonner, car il s'il a une bourse bien garnie, sa tête est toujours vide de raison. En veut-on une preuve? Qu'on lise les quelques extraits suivants de son discours aux masses:

"... Ecoutez moi bien, car vous saurez qui est le père du peuple, vous qui m'avez élu, et que j'aime à voir ici. — Moi qui étais indépendant, qui pouvais vivre heureux chez moi, je me suis sacrifié à mon peuple; — on me persécute et je souffre pour l'amour de mon peuple, — et d'ailleurs, c'est la providence qui m'a placé ici. Nous sommes tous des instruments entre ses mains! On m'a fait de l'opposition, tous les journaux français m'en ont fait à part un seul qui est indépendant..... ('La Guêpe', est-il crié dans les galeries)..... Qui 'La Guêpe' qui, est en effet, un journal indépendant.....

"Je devrais m'arrêter ici, mais j'ai tellement d'idées que je pourrais vous entretenir jusqu'à demain soir. — Tenez, l'on me reproche de n'avoir rien fait pour les citoyens; eh bien, dernièrement, trois charretiers qui étaient pauvres et qui voulaient avoir des licences m'ont dit: nous voudrions avoir des licences, mais nous n'avons pas d'argent. — Donnez des licences à

ces braves gens ai-je dit, — s'ils ne paient pas, je paierai pour eux; — et combien de fois n'ai-je pas fait sortir de la station de police, un pauvre charretier qui avait mené son cheval trop vite, ou un brave homme qui avait été mis là pour avoir pris un verre de bière; — car quoiqu'ennemi de la boisson, je sais qu'on peut prendre un verre de bière de temps en temps. — Pourtant, on veut me faire résigner! — Quoiqu'il ne soit pas convenable de faire son éloge, je vous le demande, y a-t-il quelqu'un ici qui me soit supérieur?... S'il y en a un, qu'il vienne, et je descendrai; je cesserai d'être votre maire; il me remplacera.

"Tous les conseillers sont mes ennemis, ils n'épargneront rien pour me faire résigner, mais je ne résignerai pas, — et si je résignais savez vous qui vous auriez pour maire?... Le père Marchand.... (on crie: honte!...)

"Je vois des personnes qui prennent des notes, et on rapportera ce que j'ai dit, mais je suis prêt à le redire, car ce que j'ai dit, je l'ai dit pour mon peuple!"

Ceci n'empêche point que le conseil de ville de Montréal comme celui de Québec, ne soit composé de membres dont la plupart sont d'une incapacité notoire et d'une probité plus que suspecte.

La cour a décidé que L'Institut Catholique de Québec n'avait point droit de réclamer aucune contribution de la part des personnes qui s'étaient retirées de cette institut. Les officiers de cette institution prétendaient avoir le droit d'être payés de tous les arriérés, mais il a été décidé que cette demande n'était point fondée et que, par un règlement de l'institut, il est ordonné de faire payer d'avance et tous les six mois. Les membres qui manquaient à cette règle devaient être notifiés au bout d'un mois. Or les officiers de l'institut n'ayant pas accompli cette formalité, il a été, naturellement, décidé, qu'ils avaient tort de vouloir faire payer des personnes à qui depuis plusieurs années, il n'avaient point demandé un seul sou de contribution.

Comme on peut le voir par l'extrait suivant, monsieur Cauchon fait de nouveau l'école, à l'abbé Taché. Quel mauvais écolier que ce dernier!

"La 'procession' s'est reformée après la messe, et suivi, dans un imposant 'cortège' etc."

La procession qui suit en cortège!